

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Exprimés
15	10	10

8-2909/2023

Date de la convocation  
22 septembre 2023  
Date d'affichage  
22 septembre 2023

Pour	Contre	Abstentions
10	0	2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABASTON  
SEANCE DU 29 septembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf septembre à six heures quinze minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy CAZALET, Maire.

**Présents :** MM. Guy CAZALET, Guy BITAILLOU, Frédéric CATHALOGNE, Patrick CHAUVIN, Alain KOMPANITCHENKO, Patrick PAREDES Mmes Pascale BESTI, Sandrine DUMARTIN, Fanny MARTHOUD-DELALANDRE, Elisabeth POUTS.

**Absente :** Mme Stéphanie RELEA.

**Excusés :** M. Bruno LERMANOU (ayant donné procuration à M. Guy CAZALET), M. Jean-Pierre BRITIS (ayant donné procuration à M. Guy BITAILLOU), M. Yannick CLAVERIE, M. Grégory PALENGAT.

**Secrétaire de séance :** M. Patrick PAREDES.

**Objet : acceptation du devis du city stade**

Le Maire rappelle au conseil municipal le projet de city stade. Il indique également que ce projet bénéficie de subventions notifiées par l'Etat au titre de la DETR et par l'Agence Nationale des Sports.

Il présente au conseil un devis de l'entreprise Joël CLAVÉ d'un montant de 69.066,20 € H.T. soit 82.879,44 € T.T.C. et demande à l'assemblée de l'autoriser à signer ce devis.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et en avoir délibéré, à la majorité

**APPROUVE** le projet du city stade.

**VALIDE** le devis de l'entreprise Joël CLAVÉ pour un montant de 82.879,44 € T.T.C.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.  
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Guy CAZALET

